

## **NOTICE UTILISATEUR A CONSERVER**

Veuillez lire attentivement cette notice avant d'utiliser votre masque réutilisable.

### **Masques à Usages Non Sanitaires**

**REFERENCE DU MASQUE :** « CROIZET » (Du nom de la commune où se situe notre atelier de tissage)

**CONFECTIONNÉ EN FRANCE PAR :**

**BELINAC**

27, boulevard de l'Industrie

CS 90524

42170 SAINT-JUST-SAINT-RAMBERT

Tél : +33 4 77 43 37 00

SIRET : 57450495700063



**BÉLINAC**

- Maison française fondée en 1882 -

#### **DOMAINE D'UTILISATION**

Ce masque est destiné au milieu professionnel et est exclusivement réservé à des Usages Non Sanitaires (UNS). Il est destiné à prévenir les projections de gouttelettes. L'utilisation de ce masque s'inscrit dans la stricte application des mesures liées au confinement, des mesures d'organisation du travail ainsi que des gestes barrières. Ce masque à visée collective est destiné à protéger l'ensemble d'un groupe portant ces masques dans le cadre de leur activité professionnelle. Ce masque est porté par des personnes ayant des contacts professionnels occasionnels avec d'autres collègues (entreprise, service, bureau), il est également porté en présence d'autres individus porteurs d'un masque d'une autre catégorie. **Il n'est pas destiné à être utilisé par les personnels soignants au contact des patients.**

Ce dispositif n'est ni un dispositif médical au sens du Règlement UE/2017/745 (masques chirurgicaux), ni un équipement de protection individuelle au sens du Règlement UE/2016/425 (masques filtrants de type FFP2).

#### **PERFORMANCES**

Protocole d'essais décrit dans le document DGA du 25 mars 2020.

**Masque catégorie 2 « UNS 2 »** = masque de protection à visée collective pour protéger l'ensemble d'un groupe portant ces masques

Efficacité de filtration des particules de 3 µm : > 70%

**Respirabilité:** essai de perméabilité à l'air > 96 L.m2.S-1 pour une dépression de 100 Pa

#### **UTILISATION**

Le port du masque est limité à 4 heures.

Test au porter pendant 4 heures réalisé par nos soins.

Date de création : 29/04/2020

Version C202004.1



### MODE OPERATOIRE :

A partir d'une bande de 18 masques, découper chaque masque individuellement via les lisières prévues à cet effet dans la largeur (rester centré entre 2 masques). Cf photo 1, 2 et 3

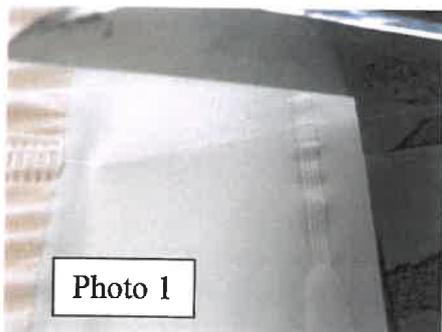


Photo 1

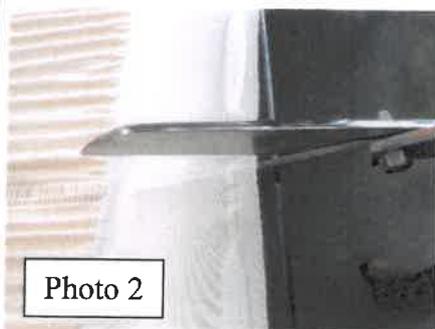


Photo 2

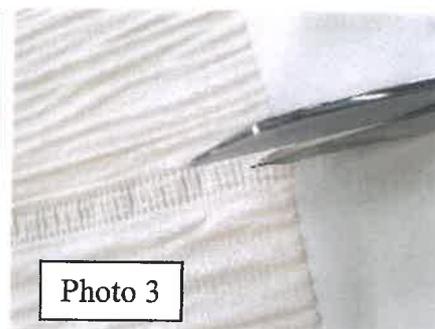


Photo 3

L'attache pour les oreilles est déjà intégrée au masque lors du tissage, attention lors de la découpe à bien respecter les marquages pour ne pas fragiliser les attaches.

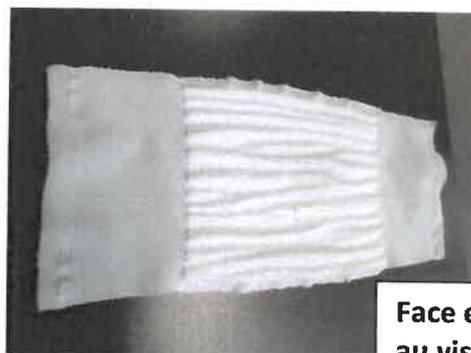
### INSTRUCTIONS DE MISE EN PLACE DU MASQUE :

**ATTENTION :** Effectuer un 1<sup>er</sup> lavage avant toute 1<sup>ère</sup> utilisation (cf paragraphe METHODE DE LAVAGE)

Face contre le visage : Face comportant les attaches pour le passage des oreilles



Face contre le visage



Face extérieure au visage

1. Prendre le masque par les fils et passer les fils derrière les oreilles.
2. Faire remonter le masque jusqu'au milieu du nez. Une fois en place, s'il y a un espace entre le masque et votre visage de chaque côté du nez, pincer le tissu et le replier vers l'intérieur, de part et d'autre du nez pour que le masque plaque mieux sur le visage de la manière suivante :



### RECOMMANDATIONS DE MANIPULATIONS DES MASQUES :

- Avant de mettre un masque : se laver les mains à l'eau et au savon ou avec une solution hydroalcoolique ;
- Lorsque l'on porte un masque : éviter de le toucher; ne pas déplacer le masque ;
- Chaque fois que l'on touche un masque usagé, se laver les mains à l'eau et au savon ou à l'aide d'une solution hydroalcoolique ;
- Si besoin de boire ou de manger, changer de masque ;
- Lorsqu'il s'humidifie, le remplacer par un nouveau masque.
- Pour retirer le masque : l'enlever par les oreilles (ne pas toucher le devant du masque); le laver ou le jeter immédiatement dans une poubelle fermée ou le placer dans un sac prévu à cet usage ; se laver les mains avec de l'eau et au savon ou à l'aide d'une solution hydroalcoolique.

**Pour une réutilisation du masque**, s'assurer que celui-ci a bien été lavé au préalable selon les recommandations des paragraphes ENTRETIEN et EXPLICATION SUR LA METHODE DE LAVAGE.

### ENTRETIEN DU MASQUE :

Après utilisation, le masque doit être isolé soit pour être jeté soit pour être lavé. Il est recommandé d'isoler le masque dans un sac plastique à jeter après usage ou dans un sac réutilisable à laver. Dans le cas du sac réutilisable, masque et sac peuvent être lavés ensemble et dans ce cas, sortir le masque du sac.

### COMPOSITION

48% Coton – 47% Polyamide – 5% Elasthanne

### MÉTHODE DE LAVAGE

Le cycle de traitement suivant doit être réalisé consécutivement dans sa totalité, afin de garantir une élimination des virus du type du COVID-19 mais également d'autres microorganismes potentiellement pathogènes :



Sortez le masque du contenant dans lequel vous l'avez stocké et placez-le dans la machine à laver dans un filet à linge : l'usage d'un filet à linge permet de limiter l'effilochage. Se laver les mains immédiatement après l'avoir placé dans la machine.

- 1- Laver en machine avec un produit lessiviel adapté au tissu dont le cycle comprendra au minimum un plateau de **30 minutes à 60° C**
- 2- Procéder à un **séchage en tambour**.
- 3- Repasser à une température de 120/130°

Le masque « **CROIZET** » a été conçu pour être **lavé et réutilisé 10 fois maximum**. Une inspection visuelle avec des gants ou des mains lavées doit être réalisée après chaque cycle de lavage du masque. En cas de détection de dommage du masque (déformation, usure, etc.), **le masque doit être jeté**.

### STOCKAGE

Les masques non utilisés doivent être stockés dans un endroit propre, sec et à l'abri de la lumière.



## CONTEXTE D'UTILISATION

**Ce masque est strictement adapté à la crise sanitaire lié au COVID-19**

**Pour d'autres conseils et préconisations, se référer au lien suivant :**

<https://www.afnor.org/faq-masques-barrieres/>

<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

## CONDITIONS GÉNÉRALES

Dans le cadre de la crise sanitaire liée au COVID- 19, Deux nouvelles catégories de masques à usages non sanitaires ont été créées, par une note d'information des Ministères de la santé, de l'économie et des finances, et du travail du 29 mars 2020.

BELINAC a fabriqué ce masque en suivant le Guide d'exigences minimales, de méthodes d'essais, de confection et d'usage émises par AFNOR SPEC S76-001 dans son document du 27 mars 2020.

Les masques fabriqués par BELINAC ont été testés par la Direction Générale pour l'Armement (DGA) en suivant le Protocole d'essais décrit dans le document DGA du 25 mars 2020.

Les masques de BELINAC ne sont ni un dispositif médical ni un masque FFP2.

Utilisez ce masque uniquement pour les utilisations prévues, telles qu'elles sont décrites dans la présente notice. Un masque barrière est destiné à l'usage par des personnes saines ne présentant pas de symptôme(s) clinique(s) d'infection virale et n'étant pas en contact avec des personnes présentant de tels symptômes. Seule la protection limitée contre le risque visé est revendiquée.

BELINAC ne saurait être tenu responsable en cas d'utilisation ne respectant pas les consignes strictes d'utilisation et d'entretien figurant dans la présente notice pour l'utilisateur accompagnant chacun des masques.

## REMERCIEMENTS

Nous remercions l'IFTH et le Comité Stratégique de Filière (savoirfaireensemble.fr) pour leur initiative extraordinaire en créant le groupement des Masques et des Blouses lavables Français. Nous remercions également tous les fournisseurs et les fabricants français brillants qui ont contribué et rassemblé toute leur énergie sans réserve pour fabriquer des millions de masques réutilisables.

Le textile français a de l'avenir.